

AVIS DE CONVOCATION pour la tenue d'une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Mont-Joli le 23 mars 2026 à compter de 19 h à l'Hôtel de Ville de Mont-Joli.

M. Martin Soucy, maire
M. Claude Vézina, conseiller du district 1
Mme Annie Blais, conseillère du district 2
M. Robin Guy, conseiller du district 3
M. Vallier April, conseiller du district 4
Mme Mélissa Brochu, conseillère du district 5
M. Denis Dubé, conseiller du district 6

En respect des dispositions de l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes*, monsieur le maire vous convoque à une séance extraordinaire des membres du conseil municipal de la Ville de Mont-Joli. Celle-ci sera tenue :

DATE : 23 mars 2026
HEURE : à compter de **19h**
LIEU : 40, avenue de l'Hôtel-de-Ville
Mont-Joli (Québec)

Il y sera alors discuté des sujets suivants :

1. Ouverture de la séance par monsieur le maire et constatation de la signification de l'avis de convocation.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 mars 2026.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

4. Développement économique industriel – Convention d'aide financière dans le cadre du Programme d'appui aux projets de développement économique Volet 2 – Projets structurants d'organismes en appui au développement des secteurs stratégiques et des régions : autorisation de signature.
5. Affaires nouvelles.
6. Période de questions.
7. Clôture et levée de l'assemblée.

Mont-Joli, le 20 mars 2026



Françoise Virginie Lechasseur, greffière